



PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



20
21

Rapport d'activité des services de l'État en Loire-Atlantique



Mot du Préfet

L'année 2021 est une année marquante pour l'État en Loire-Atlantique : poursuite de la mobilisation sur la crise sanitaire, déploiement de France Relance, partenariat renouvelé avec les élus, ancrage des priorités d'action de l'État au plus près du territoire... Dans ce contexte de grands bouleversements, l'État a su, plus que jamais, incarner la stabilité et être un repère pour tous les acteurs du département.

Les crises ont ceci de structurant qu'elles sont à la fois des puissants révélateurs de faiblesses mais aussi des accélérateurs de progrès. Cette crise sanitaire a également mis en lumière le besoin fort de proximité, le besoin d'ancrage territorial, ce lien précieux, indispensable entre l'État avec les collectivités territoriales, entre l'État et les acteurs du territoire (entreprises, associations,....).

L'État en Loire-Atlantique a répondu présent aux nombreux défis économiques, sécuritaires, climatiques, environnementaux, culturels et éducatifs, qui se sont présentés.

Ce rapport d'activité, forcément synthétique et lacunaire, reprend les principales priorités d'action, telles que définies par le Premier ministre en septembre 2021 dans la feuille de route des services de l'État en Loire-Atlantique.

Je tiens à remercier l'engagement sans faille des agents des services de l'État pour avoir su répondre, au plus près du terrain, aux préoccupations de tous.



Le Préfet de Loire-Atlantique
Didier Martin

JANVIER

06 janvier : début des campagnes de vaccination.

27 janvier : Signature du protocole du CPER 2021-2027, Signature du Contrat Territoire d'Industrie Saint-Nazaire/Cordemais.

FÉVRIER

11 février : venue du Président de la République à Nantes dans le cadre d'un déplacement consacré à l'égalité des chances dans la Fonction publique.

24 février : signature de la première convention d'adhésion au programme « Petites villes de demain ».

26 février : venue du Premier ministre à Nantes pour la signature du Protocole du CMRTE de Nantes métropole.

AVRIL

26 avril : comité de suivi de la cathédrale de Nantes.

M AI

20 mai : signature du Contrat de sécurité intégrée avec la ville de Nantes en présence du Ministre de l'Intérieur.

JUIN

20 et 27 juin : élections départementales et régionales.

JUILLET

12 juillet : annonce de la création du pass sanitaire.

28 juillet : évacuation squat de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

AOÛT

28 août : visite du Premier ministre du parc éolien au large de Guérande.

SEPTEMBRE

03 septembre : premier anniversaire de France Relance.

10 septembre : inauguration de la Foire de Béré.

20 septembre : signature par le Premier ministre de la feuille de route interministérielle des services de l'État en Loire-Atlantique.

30 septembre : signature du premier CRTE de Loire-Atlantique.

OCTOBRE

12 octobre : Semaine de l'Intégration.

18 octobre : deuxième réunion du Comité local de cohésion territoriale en Loire-Atlantique.

20 octobre : lancement de la conférence départementale de la stratégie de prévention et lutte contre la pauvreté.

22 octobre : commémoration des 80 ans de l'Exécution des 50 otages par les nazis.

NOVEMBRE

03 novembre : première réunion avec les services de l'État dans le cadre de la préparation de la Coupe du Monde de Rugby 2023 et des Jeux Olympiques 2024.

DÉCEMBRE

21 décembre : premier achat par le Préfet d'un logement très exposé aux nuisances sonores à proximité de l'aéroport Nantes-Atlantique.

01 PREMIÈRE PARTIE



Assurer les sécurités sur le territoire

UNE ACTIVITÉ RÉGLEMENTAIRE IMPORTANTE LIÉE À LA SITUATION SANITAIRE

La crise sanitaire due au COVID 19 a fortement mobilisé le service en 2021, en particulier sur le déploiement de la campagne de vaccination (centres permanents et centres éphémères, campagne initiale et campagne de rappel 3^{ème} dose), la mise en place du passe sanitaire à l'été et l'adoption de mesures locales de freinage de l'épidémie, notamment concernant le port du masque dans l'espace public.

Une cellule d'information du public (CIP) pour l'aide à la prise de rendez-vous de vaccination a été mise en place. La préfecture a assuré le rôle d'interface entre les collectivités locales, les centres de vaccination, l'ARS et la plateforme téléphonique de prise de rendez-vous Optilib. Les services ont veillé à l'accompagnement des acteurs locaux pour la mise en place du passe sanitaire, en répondant au quotidien aux questions soulevées.

LA GESTION DE CRISE

5 exercices de gestion de crise ont été menés en 2021, notamment liés aux risques maritimes ou encore un exercice zonal civilo-militaire « attentat » mené en octobre. Ces exercices permettent de tester la réactivité des agents et la qualité des procédures, permettant de cibler les améliorations à apporter aux dispositifs de gestion de crise.

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la mission de suivi des évaluations et plans de sûreté de 7 des 19 installations du grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire. Ces documents visent à dissuader, prévenir et limiter l'impact d'un acte malveillant contre les navires et opérations portuaires.

SIGNATURE DU CONTRAT NANTAIS DE SÉCURITÉ INTÉGRÉE

Un contrat nantais de sécurité intégrée a été signé le 20 mai 2021 à Nantes par le ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, et la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement, Sarah EL HAÏRY, la maire de Nantes/présidente de Nantes

Métropole, le préfet, le recteur et le procureur de la République. L'État et la ville de Nantes s'engagent réciproquement sur la période 2021-2026 autour des priorités d'action suivantes :

- la sécurité : lutte contre l'économie souterraine et le trafic de stupéfiants, tranquillité résidentielle, sécurité nocturne, coopération des acteurs du continuum de sécurité (réalisation de patrouilles mixtes police nationale - police municipale), renforcement des effectifs de sécurité et de tranquillité publique et de leurs moyens,
- le développement de la prévention situationnelle et le renforcement du déploiement de la vidéoprotection : le dispositif de vidéoprotection a été financé en 2021 à hauteur de 500 000 € (300 000 € au titre du FIPDR et 200 000 € au titre de la DSIL dotation de soutien à l'investissement local),
- la prévention de la délinquance et la médiation,
- le renforcement de la justice de proximité et l'accompagnement des victimes,
- l'association des citoyens au sein d'une politique de sécurité co-construite.

Dans ce cadre, 50 agents sont venus renforcer les effectifs de la Circonscription de sécurité publique (CSP) de Nantes depuis le 1^{er} janvier 2021, dont 39 personnels du corps d'encadrement et d'application, soit un total de 1 110 personnels au 3 janvier 2022.

Signature du Contrat de sécurité intégrée de Nantes métropole par Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur





La dotation FIPDR en 2021 atteint un montant de 707 000 € en Loire-Atlantique :

- volet « prévention de la délinquance » : 343 500 €,
- volet « prévention de la radicalisation » : 57 500 €,
- volet « sécurisation » : 306 000 €.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'année 2021 est similaire à l'année 2020 en matière de mortalité routière, marquée toutes les deux par les restrictions de circulation liées à la situation sanitaire. 56 personnes ont perdu la vie sur les routes en Loire-Atlantique en 2020 et 2021, soit une baisse de 21 % du nombre de tués par rapport à 2019 mais encore supérieur à 2018, année où la mortalité était la plus faible dans le département. A noter l'augmentation du nombre d'accidents et de blessés entre 2020 et 2021, avec respectivement +14 % et +17 %.

Contrôle routier pendant la période estivale



SÉCURISATION DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

36 inspections ont été conduites en mars 2021 par les inspecteurs des installations classées pour contrôler le caractère opérationnel de leurs dispositifs de lutte contre l'incendie. Ces inspections menées en grande partie sous forme de visites inopinées ont montré le sérieux des industriels dans la prise en compte du risque d'incidents mais ont amené certains d'entre eux par exemple à compléter la formation de leurs salariés, ou à améliorer la maintenance de certains équipements.

ÉVACUATION DU CARNET

Occupée depuis le 31 août 2020 par des opposants au projet d'implantation d'un parc éco-technologique porté par le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire, l'emprise du Carnet a été évacuée de ses occupants sur décision de justice par la Gendarmerie nationale en mars 2021.

CONTRÔLES SANITAIRES

L'activité de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a été marquée par de nombreux contrôles sanitaires :

- 728 saisines liés à la contamination de nombreux produits par de l'oxyde d'éthylène,
- implication des services dans le suivi des mesures gouvernementales liées au covid : 359 contrôle des jauges et des mesures barrière, 98 contrôles sur les produits non essentiels,
- influenza aviaire : évolution de la réglementation en termes de biosécurité et suivi de foyers potentiels.



L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la mission de suivi des évaluations et plans de sûreté de 7 des 19 installations du grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire.

L'année 2021 est similaire à l'année 2020 en matière de mortalité routière



02 DEUXIÈME PARTIE



Conforter l'attractivité économique et les emplois par la relance

LE SUCCÈS DE FRANCE RELANCE



Début janvier 2022, près d'1 Md d'€ de soutien a été injecté par l'État en Loire-Atlantique sur les 3 axes de France Relance (hors mesures d'urgence), et parmi les acteurs du département on compte de nombreux lauréats, ce qui confirme ainsi le dynamisme du territoire.

- 282 M€ afin d'accompagner la transition écologique du territoire. Les acteurs (particuliers, entreprises et collectivités) se sont pleinement saisis des dispositifs, notamment ceux permettant de s'attaquer à la difficulté croissante en matière de logement, dans un département qui demeure l'un des plus attractifs de France.
- 286 M€ au titre de la compétitivité (hors mesures d'urgence), dont 221 M€ de baisse d'impôts de production. Les dispositifs concernaient pour la plupart le soutien pour le développement de filières d'avenir, gage de la capacité d'innovation des entreprises du territoire.

Visite par le Sous-Préfet de Chateaubriant-Ancenis de l'entreprise CAP ECO ATLANTIC, lauréate France Relance



- 406 M€ au titre du volet cohésion. Le soutien à l'insertion des jeunes en a été l'axe central, avec presque 200 M€ de soutiens apportés au titre des dispositifs suivants :
- 24 277 contrats d'apprentissage,
- 1 264 jeunes entrés en CIE,
- 419 jeunes entrés en PEC,

Signature par le Préfet d'un parcours emploi compétence à Saint-Herblain



- 2 763 contrats de professionnalisation,
- 1 826 entrées en garanties jeunes,
- 16 546 aides à l'embauche des jeunes versées.

Les acteurs du département se sont montrés particulièrement investis sur ce volet avec notamment l'organisation de 11 job-dating durant le mois d'octobre 2021 au sein de 10 communes notamment par Pôle Emploi et les Missions Locales dans le but de promouvoir des recrutements dans des secteurs variés. En outre, un job dating itinérant inédit a été organisé à l'initiative de « Les entreprises s'engagent » - Club d'entreprises de Loire Atlantique ; c'est une première en matière de job dating en France. L'objectif est de proposer des offres d'emploi et d'alternance aux jeunes de la métropole nantaise, et aller à leur rencontre dans un tramway.

Le tramway de la Relance à Nantes





L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES PENDANT LA CRISE

Le département a été touché par la crise économique liée au COVID 19, à l'instar de l'ensemble du territoire national. Au cours de l'année 2021, comme depuis le début de la crise sanitaire, les services de l'État se sont particulièrement investis au soutien des entreprises et de leurs salariés.

Les services de l'État et leurs partenaires privilégiés ont poursuivi le déploiement des mesures d'urgence économique en s'adaptant aux situations particulières et aux enjeux locaux et en faisant preuve d'engagement et de créativité. Les données suivantes traduisent cet engagement de l'État au côté des entreprises :

- 902 M€ versés au titre de l'activité partielle aux entreprises de Loire-Atlantique, depuis mars 2020,
- 12,8 M€ de charges sociales reportées,
- 633,21 M€ versés au titre du fonds de solidarité au bénéfice de 38 536 entreprises,
- 2 097 M€ de prêts garantis par l'État pour 11 531 entreprises,
- 48 M€ versés (en Pays de la Loire) pour 200 bénéficiaires du dispositif des coûts fixes.

Outre le soutien financier, cette année est marquée par une consolidation de l'accompagnement des entreprises du territoire : présidé par le Préfet, le COMECO, instance de suivi des indicateurs macroéconomiques et de veille sur la conjoncture du département, se réunit tous les mois en présence des acteurs économiques et institutionnels du territoire (les chambres consulaires, la Banque de France, l'INSEE, le Service public de l'emploi, les tribunaux de commerce, Bpifrance, la Banque des territoires, les représentants des filières et les partenaires sociaux).

Les entreprises les plus impactées par la crise sanitaire font l'objet d'un suivi particulier par le Comité départemental à la sortie de crise, incarné par le secrétariat permanent du CODEFI (DDFIP). Ce comité départemental se réunit sur un rythme trimestriel et assure le suivi du Plan d'accompagnement des entreprises dans la sortie de crise, qui a pour objectifs de :

- détecter de manière anticipée les fragilités financières des entreprises,
- orienter les entreprises en situation de fragilité vers le meilleur dispositif,
- proposer à chaque entreprise une solution adaptée à sa situation.

LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION EN MATIÈRE D'EMPLOI

Parallèlement à un fort dynamisme dans la reprise de l'activité économique, l'année 2021 est marquée par une généralisation des difficultés à recruter pour les entreprises du territoire. L'État s'est fortement mobilisé pour soutenir les secteurs qui peinent à recruter, en identifiant tout d'abord des freins au recrutement par bassin d'emploi, pour une meilleure prise en compte de la réalité locale, et ensuite prioriser des actions à mener

prioritairement pour réduire les difficultés de recrutement.

La formation des salariés et des demandeurs d'emploi est déterminante pour répondre non seulement aux besoins à court terme mais aussi pour accompagner les grandes transitions en cours qui feront notre économie de demain : les métiers de la transition écologique, du numérique, de l'industrie et des services.

Rencontres professionnels HCR



Pour cela, dans chacun de ces territoires, le Comité local de l'emploi, la formation et orientation professionnelles (CLEFOP), co-présidé par le sous-préfet d'arrondissement et par le vice-président du Conseil Régional, met en œuvre cette feuille de route à l'aide des collectivités locales et des partenaires privilégiés de l'État en matière d'emploi. Cela se traduit par des actions en faveur du logement et de la mobilité, le développement d'une formation commune à des compétences métier et en langue française pour le public étranger ou encore par un accompagnement intensif des demandeurs d'emploi de longue durée vers les métiers les plus en tension.

Déplacement du Sous-Préfet de Saint-Nazaire à la mission locale de Saint-Nazaire



Assurer la résilience énergétique et climatique des territoires

UNE MOBILISATION EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Colloque du 10 décembre



Le 10 décembre, a été organisé par la préfecture le 1^{er} colloque départemental autour des énergies renouvelables. Le développement des énergies renouvelables concerne tous les territoires et pose le défi de l'appropriation de la transition énergétique au niveau local. Cette rencontre a réuni les acteurs de la transition énergétique du département : élus locaux, acteurs économiques, associations et institutionnels. En Loire-Atlantique, 11 % de la consommation d'énergie finale est issue des ENR. La production d'ENR représente 2 227 GWh en 2018 et a été multipliée par 3,1 depuis 2008 et le bois-énergie est la filière la plus valorisée sur le territoire. L'état des lieux en matière d'énergie renouvelable est consultable via l'observatoire régional TEO (<https://teo-paysdelaloire.fr/>).

La consommation d'énergie en Loire-Atlantique

Par énergie (2018)



Les ambitieux objectifs fixés par le gouvernement ont fait l'objet d'échanges quant à leurs conditions de mise en œuvre sur le territoire. Ces échanges ont également permis d'identifier les leviers et perspectives d'innovation et de définir à terme des préconisations pour une installation durable des projets et pour une transition énergétique. Une seconde édition aura lieu en fin d'année 2022.

LE SOUTIEN AU MONDE AGRICOLE

Soutien aux filières touchées par le gel d'avril

Les gelées successives, plus ou moins humides de la première quinzaine d'avril 2021 (-5 à -2°C selon les endroits, avec un pic la nuit du 11 au 12 avril) ont provoqué de nombreux dégâts dans les vignes et les vergers. La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a mis en œuvre en lien avec la chambre d'agriculture, la Mutuelle sociale agricole (MSA), le Conseil Régional, la DDFIP et l'ensemble des interprofessions, plusieurs dispositifs de soutien et d'accompagnement :

- activation du dispositif des calamités agricoles, pour les productions de pommes, poires, kiwis, raisin et houblon,
- mise en place d'un fond d'urgence de 208 000 euros versé en juin, prioritairement aux jeunes agriculteurs ou encore aux exploitants en difficulté financière lourdement impactés par le gel,
- prise en charge de cotisations sociales en lien avec la MSA en été
- exonération de la Taxe Foncière Non Bâti (TFNB),
- aides sur des dispositifs d'adaptation et d'atténuation au changement climatique,
- aide pour les entreprises de l'aval est également prévue notamment pour les vinificateurs.

PAC : plus de 100 M€ d'aides versées pour les exploitations agricoles :



- 86 M€ au titre du premier pilier
- 14 M€ au titre du deuxième pilier

L'année 2022 sera dense avec notamment la préparation de l'accompagnement de la nouvelle PAC mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023.



Réaffirmer la cohésion sociale et les valeurs de la république

Visite de Mme Chaïb de la première construction d'une mini-maison sur le modèle d'une tiny house, société les P'tits Pénates



OPÉRATION APAGAN

Après la prise de Kaboul par les talibans et avant le retrait des dernières forces armées américaines présentes en Afghanistan, la France a organisé l'évacuation d'urgence de plus de 2 600 Afghans. Leur prise en charge a largement mobilisé le ministère de l'Intérieur. La préfecture de Loire-Atlantique et les partenaires sur le territoire ont largement été mobilisés. Une prise en charge d'urgence a été effectuée par des associations spécialisées et financées par l'État avec un suivi médico-psychosocial et une information sur les options ouvertes pour la suite (demande d'asile ou autre séjour), en lien avec les services préfectoraux.

Compte tenu de l'importance du nombre de personnes accueillies, des capacités d'hébergement et d'accueil supplémentaires ont été mobilisées au fur et à mesure pour répondre aux besoins, avec le concours de certaines préfectures de département qui ont également mobilisé les opérateurs spécialisés au niveau local. Cela s'est traduit en Loire-Atlantique par l'ouverture d'un site d'hébergement géré par l'opérateur France-Horizon, à Piriac. Les agents de la Direction des migrations et de l'intégration se sont mobilisés pour l'enregistrement des 75 personnes concernées afin d'accélérer leurs prises en charge et leur garantir la meilleure installation possible sur le territoire.

INTÉGRATION DES REFUGIÉS

Le pilotage de la politique d'intégration a été renouvelé. Des solutions innovantes, répondant aux besoins réels des populations en termes de parcours ont été repensées en lien avec les collectivités :

- réflexion autour de 3 projets d'habitats modulaires à Monnières, Nantes et Rezé,
- expérimentation de mises en emploi de réfugiés et primo-arrivants en circuit court, en lien avec plusieurs filières économiques comme celle de la viticulture, du maraichage ou encore du médico-social,
- identification de nouveaux territoires d'accueil.

La DDETS finance ces actions à hauteur de 2.5 M€ auprès d'opérateurs associatifs dont 300 000 € dans le cadre d'une contractualisation spécifique avec Nantes métropole sur l'accueil et l'intégration des publics primo arrivants sur la métropole qui concentre 90% des flux migratoires du département.

RÉSORBPTION DES BIDONVILLES

Les services de l'État se sont mobilisés afin d'accompagner et d'appuyer les communes dans des stratégies de résorption de bidonvilles à l'échelle locale. Cette stratégie s'est traduit par la mise à l'abri d'environ une cinquantaine de ménages, complétée par un renforcement des actions d'accompagnement des enfants et des familles « vers et dans l'école ». Cela a été possible grâce à la mobilisation de plus d'1 M€ de la part de l'État.

POLITIQUE DE LA VILLE

L'année 2021 est celle de l'assimilation des plans et des mesures de soutien exceptionnels déployés en 2020, notamment les opérations « quartiers d'été » et « quartiers solidaires ». L'année 2021 a également vu la montée en puissance des dispositifs « cités éducatives » à Nantes et à Saint-Nazaire, avec une mobilisation grandissante des partenaires. La mobilisation du droit commun en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la ville a également progressé en 2021 avec le déploiement de conseillers numériques, la concrétisation de projets d'Espaces France Services mais aussi la multiplication des actions de sensibilisation des jeunes aux dispositifs d'engagement (SNU, service civiques, ..).

Venue du DIHAL



ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE D'HÉBERGEMENT 2022-2024

Le Délégué Interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL), Sylvain Mathieu a demandé à chaque Préfet de département de travailler à l'élaboration d'une trajectoire 2022-2024 pour maintenir le nombre de places créées pendant la crise sanitaire qui ont permis d'accueillir en hébergement d'urgence plus de 1500 personnes. Dès la sortie de crise, la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) a mobilisé les partenaires lors de comités de pilotage fluidité pour renforcer la fluidité à l'entrée et à la sortie des dispositifs d'hébergement.

Ces 1500 places ont vocation à être transformées en logement d'insertion ou en logement accompagné pour répondre aux principes du logement d'abord. Afin de définir la trajectoire de manière concertée, des travaux en ateliers ont été organisés à plusieurs reprises avec les opérateurs de l'hébergement, les collectivités, les bailleurs sociaux, la CAF, l'OFII et les fédérations. Le dispositif « Logement d'abord » et la lutte contre le sans abris a permis de financer plus de 6000 places d'hébergement ou de logement accompagnées pour un montant de 47 M€.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le Plan départemental de lutte contre la pauvreté prévoit une contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales. Sur 3 ans, 6 504 172 M€ pour le Conseil départemental de Loire-Atlantique et 2 124 495 M€ pour Nantes Métropole ont été financés. En 2021, plusieurs actions « d'aller-vers » ont été financées à hauteur de 235 000 € pour faciliter la mobilité, l'accès aux droits notamment numériques dans le département. La stratégie pauvreté, c'est également le soutien et la coordination des acteurs de l'aide alimentaire. À ce titre, la DDETS finance près de 300 000 € pour soutenir les organismes dans leur fonctionnement ou pour l'achat de denrées.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Un dispositif exceptionnel a été mis en œuvre concernant la rénovation énergétique des bâtiments. La DDTM, déléguée adjointe de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), a poursuivi les actions, en lien avec les collectivités et partenaires de Loire-Atlantique, afin d'accompagner les particuliers propriétaires dans le financement des travaux de rénovation énergétique des logements. Par ailleurs, dans le cadre du plan de relance, un programme d'aide aux bailleurs sociaux a été proposé pour des restructurations lourdes comportant un volet de réhabilitation énergétique du parc. La Loire-Atlantique a bénéficié en 2021 de 76 M€ de subventions pour près de 800 logements concernés.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

La préfecture a été fortement mobilisée par la préparation du double scrutin électoral afin de permettre le vote des électeurs dans des conditions de sécurité sanitaire satisfaisantes. Plus d'1M d'électeurs ont été invités, par deux fois, à se rendre dans les 1 108 bureaux de vote ouverts pour élire leurs représentants au conseil régional (93 sièges) et au conseil départemental (62 sièges). 4 400 000 enveloppes de propagande ont été distribuées aux routeurs ou aux communes qui étaient en charge de la mise sous pli.

Après bientôt 2 ans de crises sanitaires, le service juridique de la préfecture est pleinement opérationnel pour répondre au fort besoin de conseil et d'accompagnement des collectivités locales et de leurs groupements. Cette organisation sera de nouveau mise en œuvre pour les scrutins de 2022.



L'État a également consacré 175 M€ de concours financiers ANRU pour les quartiers de Nantes Métropole et de la CARENE



Garantir l'égalité des territoires

LES CRTE : NOUVEAU CADRE DE CONTRACTUALISATION DE L'ÉTAT AVEC LES TERRITOIRES

Les Contrats de Relance et de transition énergétique (CRTE) ont vocation à porter les principales politiques publiques prioritaires sur un territoire donné en mettant en convergence les priorités de l'État, notamment du plan de relance (la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale) avec les projets de territoire portés par les élus.

Signature du CRTE de la Communauté de communes Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-Des-Bois



Les CRTE :

- Définissent la stratégie et les priorités d'action pour le territoire à partir d'un diagnostic territorial partagé. De ce cadre général d'action, sont issues les contractualisations ou partenariats spécifiques, thématiques, avec l'État,
- Déclinent les orientations stratégiques du territoire en projets et actions à conduire, le cas échéant cofinancées par l'État et/ou les signataires du CRTE,
- Rappelent les engagements des partenaires signataires pour assurer la réalisation des actions inscrites au CRTE (État, Région, Département, opérateurs publics) et ainsi concourir à la réalisation du projet de territoire,
- Prévoient une gouvernance conjointe État/collectivités territoriales pour veiller à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du CRTE.

En Loire-Atlantique, le périmètre géographique intercommunal a été retenu pour la signature des CRTE, en accord avec les présidents d'intercommunalité. A ce jour, 16 CRTE ont été signés (le CRTE avec Nantes métropole ayant été adopté lors du conseil métropolitain du 4 février 2022).

DÉPLOIEMENT DES ESPACES FRANCE SERVICES



Actuellement, il y a 18 espaces France Services dans le département et trois ont été validés en quartiers prioritaires de

la ville (Orvault, Saint-Herblain et Rezé) début 2022. Un espace est porté par la Poste, trois par la MSA et un par l'État. Les autres espaces sont portés par les collectivités.

Depuis la labellisation des premiers espaces, ce sont près de 44 000 demandes qui ont été traitées par les animateurs des France Services, soit une moyenne de 60 demandes traitées par jour, essentiellement en présentiel (80%) et sans rendez-vous. La plupart des sollicitations concernent les impôts puis les démarches liées à l'immatriculation des véhicules. Le ministère de l'Intérieur est le principal partenaire des espaces.

S'agissant de la satisfaction des usagers, le taux est excellent avec 98,39 % des usagers totalement ou partiellement contents. Sur les 18, l'espace France Service qui a le mieux fonctionné est celui de Derval avec plus de 6 000 demandes traitées. La Maison de l'État d'Ancenis, inauguré en février 2021, se classe en 5^{ème}.

De nouveaux projets sont à un stade plus ou moins avancé de parcours de labellisation. C'est notamment le cas de deux bus sur Nantes et sur la Communauté de communes Erdre et Gesvres. Ces différents projets permettront d'atteindre une cible de 30 espaces labellisés d'ici fin 2022.



UN SOUTIEN EXCEPTIONNEL AUX COLLECTIVITÉS

SUBVENTIONS : 49 M€ de soutien aux collectivités territoriales
En 2021, l'État a consacré plus de **49 M€** pour soutenir **318** projets d'investissement portés par les collectivités territoriales (soit le double du montant alloué en 2020) en mobilisant les enveloppes DETR et DSIL classiques, mais aussi les crédits supplémentaires alloués au département dans le cadre du plan de relance (deuxième part de la DSIL plan de relance pour 2021 et DSIL dédiée à la rénovation énergétique des bâtiments publics).

Ces subventions ont permis de soutenir les collectivités confrontées aux conséquences de la crise sanitaire en favorisant l'émergence de projets structurants qui encouragent la création d'activité et de développement dans les territoires :

- le soutien aux opérations s'inscrivant dans les démarches contractuelles portées par l'État, avec un **appui particulier aux projets des 24 communes lauréates du programme « Petites villes de demain »** (6,6 M€ de subventions pour 49 projets),
- le financement des **projets relevant des orientations prioritaires du plan de relance** : rénovation énergétique des

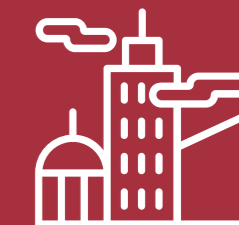
Travaux sur la réserve d'eau de Nort-Sur-Erdre avec passerelle de franchissement de l'Erdre, opération lauréate d'une subvention DSIL exceptionnelle



bâtiments publics, création de pistes cyclables, construction/rénovation de bâtiments scolaires, accès aux services à la population, amélioration des systèmes d'assainissement et qualité de l'eau, logements sociaux,

- **le soutien aux territoires ruraux** : 27 % de la dotation départementale a été allouée aux collectivités de moins de 5000 habitants (13 M€ pour 136 projets - 24,9 % de la population départementale) et 22 % aux collectivités de moins de 3 500 habitants (10,4 M€ pour 105 projets - 15,6 % de la population départementale).

Une attention particulière est portée à la situation de chaque commune et à ses projets.



DOTATIONS : 1,9 Md d'€ versés aux collectivités territoriales

Pour la quatrième année consécutive, la DGF est stable au niveau global et à périmètre constant. Cela se traduit par une augmentation de 23,4 % de la dotation de solidarité rurale (DSR) pour les communes rurales de la Loire-Atlantique entre 2017 et 2021 en passant de 35,8 M€ à 44,2 M€ dont +5 % entre 2020 et 2021.

La Dotation Nationale de Péréquation (DNP) quant à elle s'est maintenue à 18,3 M€ depuis 2017, dont +0,66 % entre 2020 et 2021.



Projets structurants

CRÉATION D'UN PARC ÉOLIEN EN MER AU LARGE DE SAINT-NAZAIRE

Venue sur site du Premier ministre
- août 2021



Les chantiers de raccordement et de construction du parc éolien en mer de Saint-Nazaire se sont poursuivis. Après les travaux à terre et en mer de pose des câbles permettant le raccordement au réseau électrique du futur parc éolien off shore du Banc de Guérande, les premières fondations en mer des éoliennes ont été installées, ainsi que la sous-station électrique, construite par les Chantiers de Saint Nazaire.

La DDTM a conduit les concertations, pour le compte du préfet de Loire-Atlantique et du préfet maritime, en vue de définir en droit les conditions du maintien des usages maritimes professionnels, dont la pêche, pendant la phase travaux. Les mesures environnementales ont fait l'objet d'un suivi en comité technique dédié constitué, notamment, d'experts. Les bases des discussions sur les usages en phase exploitation ont été posées.

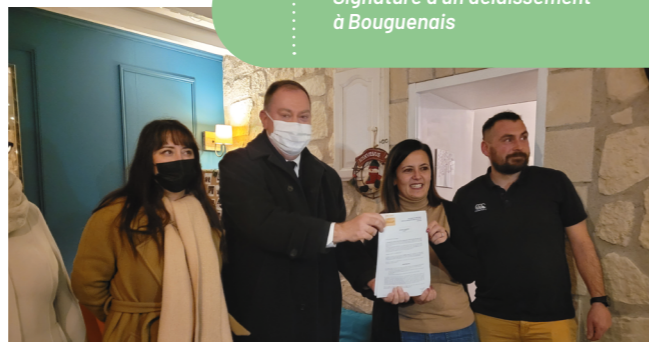
DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ DE L'AÉROPORT NANTES-ATLANTIQUE

L'État a respecté les 31 engagements pris au moment de la décision de maintien de l'aéroport dans l'aire urbaine nantaise. L'ensemble de ces mesures vise à concilier les enjeux de protection des populations et de l'environnement et les enjeux de mobilité aérienne des habitants, des entreprises et des territoires du Grand Ouest.

Parmi ces mesures, le plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'aéroport de Nantes-Atlantique est

la traduction des engagements pris par l'État à l'issue de la concertation publique de 2019. Il a fait l'objet d'une consultation publique de 2 mois durant l'été 2021. À la faveur des réunions de la commission consultative de l'environnement et des réunions du groupe contact, l'État a intégré certaines propositions formulées dans le document approuvé. Ce PPBE était le préalable à une mesure attendue par les riverains de l'aéroport, les élus et l'État, un couvre-feu de 0h à 6h qui sera effectif à la saison aéronautique à compter du 8 avril 2022 et qui participera à une meilleure protection des populations riveraines et survolées contre le bruit aérien.

Signature d'un délaissement
à Bouguenais



L'État a confié au GIP Nantes Atlantique la mise en œuvre des dispositions d'aides aux riverains. A ce titre, les premiers rachats de biens sont en cours (15 demandes à date sur 51 biens éligibles) et le premier rachat a eu lieu à Bouguenais en décembre 2021. Les travaux d'insonorisation des autres biens exposés aux bruits avancent également au rythme des capacités financières disponibles, renforcées de 6 M€ annoncés par le Premier ministre lors de son déplacement de février 2021. 300 logements ont bénéficié de cette dernière aide à la fin 2021.

L'État a également accompagné les territoires concernés dans leur réflexion sur leur développement dans le contexte créé par le maintien de l'aéroport dans cette aire urbaine. Les travaux de « l'Atelier des territoires » se sont conclus début 2022 et se traduiront par l'adoption d'une feuille de route. En parallèle, des études sont conduites pour les communes de Bouguenais et Saint-Aignan.

Les conclusions de l'étude de schéma directeur d'accessibilité de l'aéroport de Nantes-Atlantique, financée à 50 % par l'État, ont été validées. Le schéma prévoit notamment la création de liaisons ferroviaire et bus qui seront mises en service en 2028.

POURSUITE DES TRAVAUX DE LA CATHÉDRALE DE NANTES

L'incendie du 18 juillet 2020 a engendré de nombreux dégâts dans la cathédrale avec notamment la destruction à 99 % du grand orgue, daté XVII-XVIII^{ème} siècle, l'explosion de la grande verrière d'axe commandée par Anne de Bretagne ou encore la ruine du réseau électrique. Une pollution au plomb a rapidement été détectée dans la cathédrale, causée par la combustion des tuyaux de l'orgue. Les opérations de déblaiement, tri et évacuation des débris et vestiges, préalable obligatoire à toute intervention de restauration, ont été faites en urgence.

Des diagnostics architecturaux sont en cours ainsi qu'un diagnostic électrique et sûreté. S'agissant de la dépollution de l'édifice, les travaux ont débuté début 2022 et s'étaleront sur une période de 8 mois. Les travaux de restauration à proprement dit débuteront mi 2022 et dureront à minima 2 ans.

Travaux de dépollution à l'intérieur
de la Cathédrale de Nantes



RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DE L'EAU

En 2021, les services de l'État dans le département ont accompagné les maîtres d'ouvrage dans la formalisation des plans d'action pour la reconquête de la qualité de l'eau dans les périmètres d'aire d'alimentation des captages d'eau potable (AAC), en particulier à Saffré, Nort-sur-Erdre et Val-Saint-Martin. Ce travail a été mené afin de répondre aux prescriptions des arrêtés préfectoraux de délimitation des AAC et des arrêtés de dérogation aux limites de qualité des eaux.

La gestion quantitative de la ressource a fait l'objet d'un travail approfondi pour l'établissement des projets territoriaux de gestion de l'eau au niveau du territoire de Grand Lieu.

La gestion de la sécheresse estivale a fait l'objet d'un suivi particulier à travers les 11 arrêtés de restriction pris au cours de la période estivale. La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a également donné 185 avis sur les dossiers et demandes au titre de la loi sur l'eau. Les systèmes d'assainissement ont fait, comme chaque année, l'objet d'un suivi sur la base de 309 analyses, 17 non conformités ont été identifiées et traitées en lien étroit avec les maîtres d'ouvrage.

Enfin, le Comité départemental de l'eau, réuni à deux reprises à l'initiative du préfet et du président du conseil départemental, a été l'occasion de conforter la mobilisation de tous les acteurs et d'aborder les questions de sécurité de l'approvisionnement en eau potable, du pacte régional pour la gestion de l'eau et

présenter les actions des acteurs de l'eau sur les territoires. Les travaux des groupes de travail se poursuivront en 2022.

TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Cette transformation de l'action publique a été impulsée largement en réaction à la crise sanitaire et par la réorganisation des services déconcentrés, notamment via la création des secrétariats généraux communs (SGC) et des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), nées de la fusion des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et des compétences cohésion sociale des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJCS). Cette évolution de l'organisation territoriale de l'État s'est faite dans un objectif de renforcement de l'efficacité de l'action publique, en particulier via la simplification de l'action et la rationalisation des moyens.

L'objectif est de s'accommoder des contraintes budgétaires tout en retrouvant des leviers d'action et des capacités d'initiative et de contrôle dans les domaines prioritaires.

Au-delà de cette évolution dans l'organisation des services, cette transformation s'incarne également dans une modernisation des fonctionnements internes :

- systématisation du télétravail, y compris pour des agents travaillant sur des applications métiers très spécifiques et encadrées,
- poursuite du déploiement des procédures de dématérialisation dans le cadre de l'Administration numérique des étrangers en France (ANEF) avec la mise en œuvre de la dématérialisation de la procédure de naturalisation, la plateforme de Nantes faisant partie des 5 plateformes expérimentales ou encore la poursuite du déploiement de la dématérialisation des demandes de titres de séjour,
- pour le Centre d'expertise et de ressources titres (CERT), 2021 est l'année de l'amélioration qualitative et quantitative du traitement des dossiers. Comme la mise en place d'un traitement thématique des dossiers du CERT pour un gain d'efficacité dans le traitement des dossiers ou encore la mise en place d'un accord d'entraide avec le CERT de Cherbourg permettant à celui-ci d'instruire une partie des dossiers d'échanges de permis de conduire étrangers du CERT de Nantes,
- audits inter-services afin d'identifier et résoudre les irritants sur les procédures partagées entre différents services afin de gagner en efficacité et d'améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur,
- mise en place de pôle centralisé de gestion des dossiers comme le pôle du greffe des associations mis en place depuis un an à la sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis,
- travail en cours sur la mise en place de gestion électronique de dossiers et d'archivage électronique dans un objectif de gain d'efficacité et de place au quotidien.

Le Comité départemental de l'eau conforte la mobilisation de tous les acteurs et aborde les questions de sécurité de l'approvisionnement en eau potable.

01 ASSURER LES SÉCURITÉS SUR LE TERRITOIRE

 **Renforcer la sécurité du quotidien : 12 627 heures de patrouilles effectuées sur la voie publique.**

 **Lutte contre les stupéfiants : 141 amendes forfaitaires délictuelles dressées en 2021 et plus de 696 opérations de démantèlement de points de deal menées.**

02 CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LES EMPLOIS PAR LA RELANCE

Plan 1 Jeune, 1 Solution :

24 277 contrats d'apprentissage

1 264 jeunes entrés en CIE

419 jeunes entrés en PEC

2 763 contrats de professionnalisation

1 826 entrées en garanties jeunes

16 546 aides à l'embauches des jeunes versées



Préserver l'emploi et accompagner les entreprises par la formation : élaboration, adoption et mise en œuvre des feuilles de route des CLEFOP

Nombre d'entreprises lauréates France Relance : **+ 200 entreprises**



03 ASSURER LA RÉSILIENCE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DES TERRITOIRES

Déployer le plan vélo :

1 385 km de pistes cyclables créées



Faciliter les nouvelles installations d'agriculteurs :

125 dossiers validés en 2021



Rénovation thermique des logements :

11 977 dossiers MaPrimRénov engagés

664 logements du parc social locatif réhabilités pour 8 M€

104 projets de rénovation retenus au titre de la rénovation énergétique des bâtiments d'État

Progression des surfaces dédiées à l'agriculture biologique :

80 829 ha

Lutter contre l'artificialisation des sols et rattraper le retard de production de logements :

437 ha consommés en 2019 **21** projets de recyclage foncier de friches retenus

04 RÉAFFIRMER LA COHÉSION SOCIALE ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Montée en charge du SNU :

327 jeunes ont réalisé leur Service National Universel

Offrir un logement aux sans abri : **274** ménages sans abris relogés dans le parc social au 31 août sur un objectif fixé en début d'année

à **379** soit **72%** de l'objectif.

05 GARANTIR L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Déployer le programme action cœur de ville :

6,7 M€ engagés fin 2021



Déployer une offre France Services dans tous les territoires :

21 Espaces France Services labellisés début 2022

LES SERVICES DE L'ÉTAT EN LOIRE-ATLANTIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2021

LE CORPS PRÉFECTORAL



DIDIER MARTIN
Préfet de la région Pays de la Loire,
Préfet de la Loire-Atlantique



PASCAL OTHEGUY
Sous-préfet,
Secrétaire général de
la préfecture de
la Loire-Atlantique



FRANÇOIS DRAPE
Sous-préfet,
Directeur de cabinet du préfet
de la Loire-Atlantique



NADINE CHAIB
Secrétaire générale adjointe de la préfecture
de la Loire-Atlantique, Sous-préfète chargée
de mission pour la politique de la ville,
l'insertion économique et sociale et
la politique d'intégration des réfugiés



MICHEL BERGUE
Sous-préfet de
l'arrondissement
de Saint-Nazaire



PIERRE CHAULEUR
Sous-préfet de
l'arrondissement de
Châteaubriant-Ancenis

LES DIRECTEURS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX ET UNITÉS TERRITORIALES



VÉRONIQUE PY
Directrice régionale des finances
publiques (DRFIP) des Pays de
la Loire et du département
de Loire-Atlantique



PATRICIA GALEAZZI
Directrice académique
des services de l'Éducation
nationale (DASEN)
de Loire-Atlantique



BLANDINE GRIMALDI
Directrice départementale
de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités



GUILLAUME CHENUT
Directeur départemental
de la protection des populations
(DDPP) de Loire-Atlantique



**THIERRY
LATAPIE-BAYROO**
Directeur départemental des
territoires et de la mer (DDTM)
de Loire-Atlantique



PATRICE BERTAUD
Directeur du Secrétariat
général commun
départemental (SGCD)



**CHRISTOPHE
HENNEBELLE**
Responsable de l'unité
départementale de la direction de
l'environnement, de l'aménagement
et du logement (UD DREAL)
de Loire-Atlantique



DOMINIQUE BERNARD
Chef du service territorial
de l'architecture et du patrimoine
de Loire-Atlantique



PATRICIA SALOMON
Déléguée territoriale de l'agence
régionale de santé (ARS)
en Loire-Atlantique



BENOÎT LUC
Directeur du service
départemental de l'office national
des anciens combattants et des
victimes de guerre (ONAC-VG)

LES FORCES DE L'ORDRE ET DE SECOURS



ROLAND ZAMORA
Commandant du groupement
de gendarmerie
de Loire-Atlantique



NICOLAS JOLIBOIS
Directeur départemental
de la sécurité publique (DDSP)
de Loire-Atlantique



PATRICE TASSET
Directeur départemental
de la police aux frontières (PAF)
de Loire-Atlantique



STÉPHANE MORIN
Directeur départemental d'incendie
et de secours (SDIS) de Loire-Atlantique,
service présidé par le président du Conseil
départemental



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**20
21**

Rapport d'activité des services de l'État en Loire-Atlantique

Directeur de la publication :

Didier Martin, Préfet de la Région Pays de la Loire,
Préfet de la Loire-Atlantique

Rédaction :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Crédits photographiques :

Préfecture de la Loire-Atlantique
Shutterstock

www.loire-atlantique.gouv.fr

 Préfet des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique

 @prefet44